MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la troisième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 3 mars 2014, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents:	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Dir. gén.

Était absent le conseiller, M. Éric Delage.

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 3 et 10 février 2014
4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Demande de dérogation mineure – 391, rue Lamoureux
   c) Avis de motion – Règlement sur la gestion des installations septiques
   d) Remplacement des fluorescents
   e) Campagne de vaccination en milieu rural
   f) Photo des membres du conseil municipal – mandat
   g) Inscription au congrès de l'ADMQ
   h) Inscription au colloque REMME
   i) Dépôt des attestations des élus – Formation code d'éthique

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbal de la RARC

9. Transport
   a) Demande de permission de voirie au MTQ
   b) MTQ – Demande de marquage au sol – zone scolaire
   c) Afficheur de vitesse
   d) Fossé rue Gagné

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
    b) Procès-verbal de la MRC
    c) Prolongement du réseau d'égout – rue de l'École

11. Loisirs et culture
    a) Dépôt des revenus et dépenses de février 2014
    b) Procès-verbal de février 2014
    c) Bilans du tournoi de ballon-balai et du souper spaghetti
    d) Réfection de la patinoire

12. Autres sujets
    a) Projet de résolution – Avril, mois de la jonquille
    b) Participation de Camille Richer au Championnat Canadien de Ballon sur Glace - Demande d'aide financière

13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2014.03.01 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

3. Adoption des procès-verbaux du 3 et 10 février 2014

2014.03.02 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter les procès-verbaux de la séance régulière du 3 février 2014 ainsi que celui de la séance spéciale du 10 février 2014.

4. Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification au 28 février 2014 été déposée au Conseil.

Rapport financier février 2014

Solde au compte Fonds d'administration	142 405.03 $
Solde au compte fonds de roulement	- $
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288.35 $
Part de qualification	5.00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	55 000.00 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	100 216.59 $
Grand total	**297 914.97 $**
Marge de crédit pour le réseau d'égout	2 582 890.60 $
Déboursement de la marge de crédit	193 397.49 $
Remboursement de la marge de crédit	(2 009 678.67) $
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	**766 609.42 $**
Subvention à recevoir FCCQ - Fédéral - Prêt 1 sera remboursé au comptant	(1 136 783.00) $
Emprunt no 1 - réseau d'égout	2 009 678.67 $
Frais d'émission obligation no 1 - réseau d'égout	33 321.33 $
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout	**2 043 000.00 $**
Subvention FCCQ -Provincial inclus au Prêt 1 qui sera remboursée sur 10 ans	(1 136 783.00) $
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part municipalité	**906 217.00 $**
Emprunt total à date - Travaux du réseau d'égout (m.c. + emprunt)	536 043.42 $

2014.03.03 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Emmanuelle Bagg
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter le rapport financier de février 2014 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de mars 2014 listés à la fin du présent procès-verbal ;

D'AUTORISER la directrice générale à faire les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis en février 2014 a été remis à chacun des membres du Conseil.

L'inspecteur municipal nous informe des réparations nécessaires pour la patinoire.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2014.03.04 Il est proposé par Mario Jussaume
Appuyé par Marie Eve Leduc
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de placer un montant de 100 000 $ dans un dépôt à terme rachetable.

b) Demande de dérogation mineure – 391, rue Lamoureux

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à permettre la construction d'un garage détaché de 26' X 42' (7,9 mètres X 12,8 mètres) pour un total de 1092' ca. (101,4 m^2) en marge arrière ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement d'urbanisme no 2006-16, article 14.2.4 stipule que la superficie maximale pour l'ensemble des bâtiments accessoires pour un terrain à l'intérieur du périmètre urbain est de 90 m^2 ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'autres bâtiments accessoires sur le terrain visé;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation serait de 11.4 mètres^2 supérieur à la superficie maximale permise pour l'ensemble des bâtiments accessoires pour un terrain à l'intérieur du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville recommande au Conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michauville d'approuver la demande du 391, rue Lamoureux étant donné que ce nouveau garage ne causerait aucun préjudice aux voisins (champs à l'arrière et maison voisine à une certaine distance);

POUR CES MOTIFS,

2014.03.05 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le Conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville approuve la demande de dérogation mineure de M. André Perreault consistant à construire un garage détaché de 11,4 m^2 (101,4 m^2 à la place de 90 m^2) plus grand que le permet le règlement.

c) Avis de motion – Règlement sur la gestion des installations septiques

Avis de motion est donné par la conseillère Emmanuelle Bagg qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le Règlement 2014-01 sur la gestion des installations septiques.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'inspection des installations septiques en zone rurale afin de s'assurer que toutes les résidences isolées possèdent des installations conformes et non polluantes.

d) Remplacement des fluorescents

CONSIDÉRANT QUE certains fluorescents du bureau sont défectueux et que l'on est dans l'obligation de les remplacer souvent ;

2014.03.06 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de remplacer cette année, seulement la rangée de fluorescents près des bureaux et de mandater Entreprise S. Gaudette pour faire l'achat et l'installation de ceux-ci.

e) Campagne de vaccination en milieu rural

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs de la recommandation 11, formulé dans le projet Famille-Transport, vise à « assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC »;

CONSIDÉRANT que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux et ce, au détriment des résidants des municipalités rurales;

CONSIDÉRANT qu'à l'automne 2013, la MRC a organisé, avec le concours de municipalités locales et le CSSS Richelieu-Yamaska, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CSSS Richelieu-Yamaska, incluant les communications entre les parties et établir les arrangements possibles pour la mise en place du prochain projet de vaccination;

EN CONSÉQUENCE,

2014.03.07 Il est proposé par Josée Mathieu
Appuyé par Emmanuelle Bagg
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de déclarer l'intérêt de la municipalité de « Saint-Bernard-de-Michaudville » à permettre à ses citoyens, au nombre de « 531 », de pouvoir recevoir les services de vaccination offerts par le CSSS Richelieu-Yamaska directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CSSS Richelieu-Yamaska afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale, et d'autoriser le préfet ou en son absence, le préfet suppléant, ainsi que le greffier, ou en son absence, le directeur général, à signer tout document relatif à la présente affaire.

f) Photo des membres du conseil municipal - mandat

Une proposition pour un mandat de séance de photo du conseil municipal a été déposée par Krystel V. Morin. Une autre proposition sera demandée à Patrick Roger, ainsi qu'a M. Gosselin pour la photo du nouveau conseil qui a paru dans une édition du Journal le Clairon.

g) Inscription au congrès de l'ADMQ

2014.03.08 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Emmanuelle Bagg
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser la directrice générale à participer au Congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Québec du 11 au 13 juin 2014, de payer les frais d'inscription au montant de 499 $ plus les taxes ainsi que ses frais d'hébergement et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

h) Inscription au colloque REMME

2014.03.09 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser Mme Francine Morin, maire et Mme Emmanuelle Bagg, conseillère à participer au Colloque du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est qui se tiendra le 11 avril prochain au Manoir Rouville de Saint-Hilaire, de payer les frais d'inscription au montant de 135 $ plus taxes par personne ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

i) Dépôt des attestations des élus – Formation code d'éthique

Les conseillères Mesdames Josée Mathieu et Emmanuelle Bagg affirment avoir suivi la formation sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux et déposent à la directrice générale, une copie de leurs attestations.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal de février est disponible au bureau pour consultation.

9. Transport

a) Demande de permission de voirie au MTQ

ATTENDU QUE le Ministère du Transport du Québec a décidé de faire parvenir à l'ensemble des municipalités desservies par le Centre de services de Saint-Hyacinthe une permission de voirie annuelle pour les interventions en urgence sur les réseaux d'égouts et d'aqueducs;

ATTENDU QUE toute intervention sur le réseau du MTQ doit faire l'objet d'un permis même si ces travaux sont urgents;

2014.03.10 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000,00 $;

QUE la directrice générale, Madame Sylvie Chaput soit nommée à titre de représentant autorisé pour signer les permis pour la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

QUE la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

b) MTQ – Demande de marquage au sol – zone scolaire

La directrice générale informe le Conseil que le Ministère des Transports ne nous autorise pas à faire du marquage au sol indiquant la zone de 30 km/h sur la rue Principale étant donné que la zone de 30 est une zone scolaire qui n'a pas d'obligation d'être respectée en tout temps.

Par contre, ils sont ouverts à nous autoriser à installer des pictogrammes d'écoliers sur la chaussée, afin de renforcer la signalisation actuelle. Cependant, nous devrons assumer les coûts d'installation et de l'entretien et le tout devra être réalisé suivant les normes du MTQ.

Le MTQ verra à réaliser une étude de vitesse avant/après afin de vérifier l'impact de la présence de ces pictogrammes sur le comportement des usagers de la route.

Si nous souhaitons aller de l'avant avec ce projet, nous devrons faire une demande de permission de voirie.

Une permission sera plutôt demandée pour le marquage de traverses de piétons.

c) Afficheur de vitesse

La directrice générale dépose la soumission de Trafic-Innovations Inc. pour un afficheur de vitesse qui s'élève à 7 812.55 $ toutes taxes incluses. À prévoir au prochain budget.

d) Fossé rue Gagné

L'inspecteur municipal suggère que Conseil que soit comblé le fossé longeant la rue Gagné afin d'en faciliter son entretien.

À revoir au printemps.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Le procès-verbal n'était pas disponible.

b) Procès-verbal de la MRC

Les procès-verbaux de janvier de la MRC des Maskoutains sont disponibles au bureau pour consultation.

c) Prolongement du réseau d'égout – rue de l'École

CONSIDÉRANT QUE certaines personnes souhaiteraient se construire sur la rue de l'École ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prolonger le réseau d'égout sanitaire sur la rue de l'École afin d'offrir ce service aux résidents de cette rue ;

CONSIDÉRANT QU'un raccord a été prévu au réseau déjà en place afin de permettre le prolongement de celui-ci sur la rue de l'École.

2014.03.11 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Marie Eve Leduc
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de mandater l'ingénieur de la MRC des Maskoutains pour la préparation d'une estimation des coûts pour le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la rue de l'École ainsi que pour la préparation des plans et devis nécessaire à l'appel d'offre.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses de février 2014

La directrice générale dépose le rapport financier de février 2014 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au 1er février 2014	16 429.18 $
Chèques en circulation	(10 489.57)
Dépenses	(29 626.50)
Revenus	33 489.52
Solde disponible au 28 février 2014	9 802.63 $

b) Procès-verbal de février 2014

Il n'y a pas eu de réunion en février.

c) Bilans du tournoi de ballon-balai et du souper spaghetti

Les bilans du Tournoi de ballon-balai ainsi que celui du souper spaghetti ont été déposés à chacun des membres du conseil. Le profit du tournoi s'élève à 2 232.98 $ et celui du souper spaghetti à 189.33 $.

Motion de félicitations aux organisateurs et bénévoles

Le Conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville vote unanimement une motion de félicitations aux organisateurs et bénévoles pour l'excellence de leur travail et la réussite des évènements suivants : La Fête de Noël, le Tournoi familial de ballon-balai, le souper spaghetti ainsi que le Festival de musique traditionnelle.

C'est grâce à des gens comme vous qui savent encore donner sans compter que les citoyennes et citoyens de la municipalité ont le privilège de participer à des activités vivantes et mémorables.

Félicitations encore et continuez votre beau travail.

d) Réfection de la patinoire

Cette année, nous effectuerons seulement les réparations nécessaires. Projet de réfection de la patinoire à l'étude.

12. Autres sujets

a) Projet de résolution – Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

2014.03.12 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

b) Participation de Camille Richer au Championnat Canadien de Ballon sur Glace - Demande d'aide financière

2014.03.13 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'accorder un montant de 50 $ à l'équipe féminine Amigo Jr. Bécancour pour la participation de Camille Richer au Championnat Canadien de Ballon sur glace.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue au cours du mois de février a été remise à chacun des membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2014.03.14 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Emmanuelle Bagg
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de lever la présente session à 22h10.

LISTE DES COMPTES À PAYER – MARS 2014

	Noms	Montant
1	Salaires des élus et des employés	9 697.46 $
2	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment - février)	1 426.04 $
3	RIM (service téléphonique)	97.73 $
4	Receveur général du Canada (DAS février)	940.66 $
5	Revenu Québec	- $
6	Desjardins sécurité financière	958.22 $
7	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 000.00 $
8	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	*550.00 $*
9	Hydro-Québec - 390, rue Principale	1 305.43 $
10	Hydro-Québec - 902, rue des Loisirs	599.03 $
11	Postes Canada (livraison journal)	75.00 $
12	Petite caisse (postes, breuvages…)	67.35 $
13	Fonds de l'information foncière	12.00 $
14	Maskatel (dernier compte)	3.34 $
15	Télébec (dernier compte)	260.87 $
16	Camille Fontaine (collecte conteneur loisirs)	123.70 $
17	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	1 387.39 $
18	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	439.86 $
19	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	237.29 $
20	Sécurité Maska	1 615.94 $
21	Buropro (papeterie)	537.16 $
22	Transport Fafard Inc. (3e versement contrat neige)	10 462.72 $
23	Jessie Claing (versement final déneigement)	1 580.93 $
24	Entreprise S. Gaudette (lampe pour luminaire d'urgence)	41.81 $
25	Les explorateurs (abonnement)	83.87 $
26	Visa (breuvages, cartouche d'encre)	110.88 $
27	Protectron (bureau et pavillon loisirs)	736.76 $
28	Sonic Propane	722.41 $
29	Librairie Daigneault	149.40 $
30	Comax (corde, pile, cadenas station pompage)	84.65 $
31	Les Entreprises Michaudville inc. (facture 5)	207 533.67 $
32	Normand Laporte (rémunération CCU)	75.00 $
33	Réjean Bourgeois (rémunération CCU)	75.00 $
34	Jean-Paul Chandonnet (rémunération CCU)	75.00 $
35	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle)	546.87 $
36	Visa – Sonic (essence camion)	105.03 $
37		
38		
	Total des comptes à payer	**243 718.47 $**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-dessus.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière